

SAINT-ROMAIN-LACHALM

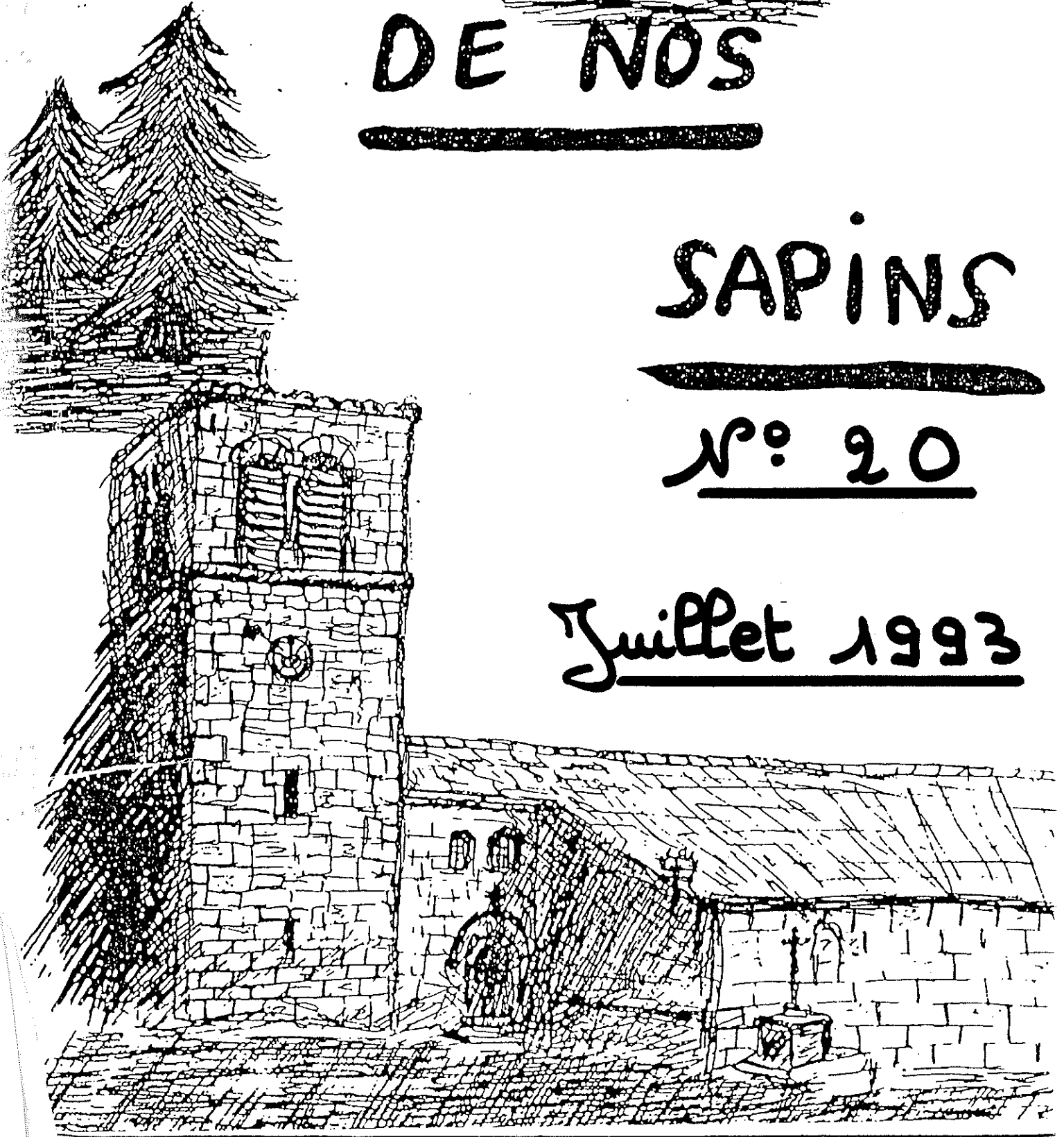
ECHOS

DE NOS

SAPINS

n° 20

juillet 1993



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 H 30 à 17 H 30
- le mardi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le jeudi de 9 H à 11 H 30
- le vendredi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le samedi de 9 H à 11 H 30.

Permanence pendant les vacances : du 14 Juillet au 15 Août, une permanence sera assurée les :

- MARDIS : de 16 H 30 à 18 H
- VENDREDIS : de 15 H à 17 H 30
- JEUDIS : de 10 H à 12 H
- SAMEDIS : de 10 H à 12 H

En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjointes aux numéros de téléphone habituels.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L.

Téléphone 71.61.09.48

Mme PAULET M.

71.61.17.68

M. CIGIOTTI O.

71.66.23.59

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame DREVET.

Permanence : le jeudi matin de 9 H à 10 H, en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.
- . M. RASCLE M.

URBANISME :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme PAULET M.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. EPALLE C.
- . Mme RASCLE R.

BUDGET ET FINANCES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. BRUNON J.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. DIGONNET H.
- . Mme THEVENET M.C.

ECOLES, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme THEVENET M.C.
- . M. BRUNON J.
- . M. CHARRAS J.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme RASCLE R.

LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. CROZE A.
- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. MANEVY M.

BULLETIN ET INFORMATIONS MUNICIPALES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme THEVENET M.C.

LE MOT DU MAIRE

Cet "ECHOS DE NOS SAPINS" que vous venez de recevoir porte le numéro 20. Notre petit journal communal fête donc son 10ème anniversaire.

Je retrouve, dans son n° 1 de Noël 83, les objectifs exprimés alors par votre Conseil Municipal : "Vous INFORMER sur les affaires de la Commune" et "CREER UN LIEN entre tous".

Je veux vous redire ici la volonté du Conseil de poursuivre et développer ce travail d'information. Vous considérez-vous comme bien informés ? Ce n'est pas à moi à répondre à cette question, vous seuls pouvez y apporter votre propre réponse. N'hésitez pas, en tout cas, à nous faire part de vos remarques ou critiques ; nous nous efforcerons de les prendre en compte.

Notre bulletin constitue-t-il un LIEN ENTRE TOUS ? Je pense que dans ce domaine il progresse et je suis particulièrement heureux de constater que, pour ce bulletin n° 20, six sociétés ou associations de ST ROMAIN nous ont apporté leur contribution et je les en remercie. Connaissant le rôle qu'elles remplissent sur la commune, particulièrement auprès des jeunes, les nouvelles qu'elles nous donnent sont bien la marque vivante de notre petite histoire communale.

Notre Commune a retrouvé, depuis quelques années, la voie du développement : de nouveaux habitants viennent nous rejoindre, les enfants y sont plus nombreux, des maisons s'y construisent. Je souhaite que ce bulletin soit pour tous un instrument d'unité ; je lui dis "BON ANNIVERSAIRE et ENCORE LONGUE VIE".



II - SECTION INVESTISSEMENT

a) Les recettes :

- Subventions sur église	80.000 F
- " sur travaux de voirie	90.000 F
- " sur informatisation MAIRIE	24.000 F
- " sur projet MAIRIE-POSTE *	50.000 F
- Don du Comité Paroissial pour l'EGLISE	210.000 F
- Remboursement TVA et taxe d'équipement	183.000 F
- " de capital sur nos créances	254.000 F
- Amortissements	10.000 F
- Epargne sur budget de fonctionnement	874.000 F
- Emprunt long terme sur MAIRIE-POSTE	100.000 F
- " " " sur 2ème tranche Lot. VINCON	470.000 F
- " court terme (18 mois) sur TVA	350.000 F
- Ventes d'actifs (maison et véhicule pompiers)	250.000 F
	2.945.000 F

b) Les dépenses :

- Remboursements d'emprunts	282.000 F
- Achats de terrains et honoraires	50.000 F
- Eclairage Public (rond-point déviation)	50.000 F
- Matériels et véhicule pompiers	90.000 F
- " et véhicule communal	55.000 F
- Informatisation mairie	48.000 F
- Travaux sur bâtiments communaux et salle des fêtes	38.000 F
- Achat licence boissons	20.000 F
- Travaux et honoraires EGLISE 3e tranche (fin)	574.000 F
- " " MAIRIE-POSTE 1ère tranche	720.000 F
- " de voirie et aménagements divers	482.000 F
- " sur Lotissement de VINCON (2ème tranche)	470.000 F
- Affectation investissements C.C.A.S.	66.000 F
	2.945.000 F

On peut faire sur ces budgets les quelques remarques suivantes :

- En fonctionnement, ce budget augmente peu par rapport à celui de 1992 : + 3 %.
- Quelques dépenses exceptionnelles limitent à 874.000 F l'excédent économisé pour investissements, contre 896.000 F en 92 ; c'est, cependant, un montant qui reste élevé et permet la poursuite de nos investissements dans de bonnes conditions de financement.
- Compte tenu d'une situation économique générale difficile, le Conseil a maintenu aux mêmes niveaux les taux des impôts locaux.
- Concernant les investissements, les travaux de l'église sont maintenant achevés. Par rapport à l'enveloppe totale prévue, nous réaliserons une économie de 3 à 4 %, tandis que nous venons de réaliser l'emprunt prévu de 280.000 F sur 10 ans au taux de 7,59 %. Il faut remonter très loin dans le temps pour trouver des emprunts à pareil taux.
- * Pour le projet MAIRIE-POSTE, les subventions suivantes nous sont d'ores et déjà accordées : 600.000 F du Conseil Général, 82.000 F de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement et 43.000 F de la Poste.

APPRENONS A MIEUX CONNAITRE NOTRE COMMUNE

=====

Dans nos bulletins de 1991, nous vous avons donné quelques résultats du recensement général de la population effectué en Mars 90. Des études faites plus récemment sur l'ensemble de la Hte Loire donnent un éclairage plus complet sur les importants mouvements de population que nous avons pu noter.

En 100 ans (1886 - 1990), la population de la Hte-Loire est passée de 320.000 habitants à 206.000, soit une chute de 36 %. Sur la même période, ST-ROMAIN a perdu 40 % de ses habitants :

1886 - 1961	on passe de 1.180 à 833	: perte de 5 habitants par an
1961 - 1968	" 833 à 758	: " II " "
1968 - 1975	" 758 à 644	: " I6 " "
1975 - 1982	" 644 à 640	: la dégringolade est terminée
1982 - 1990	" 640 à 696	: + 9 %. C'est la remontée.

Cette remontée de population est encore plus marquée dans notre canton (+ 13%) et les cantons tout proches. Notre secteur (MONISTROL, STE SIGOLENE, ST DIDIER, ST JUST) enregistre 4.500 habitants de plus : c'est la plus forte croissance du département, qui n'augmente au total que de 670 habitants.

Une population plus jeune.

Vous vous souvenez que depuis 1982 ST ROMAIN enregistrait pour la première fois depuis très longtemps, plus de naissances que de décès, tandis qu'en 15 ans, la classe d'âge des 20 - 40 ans avait augmenté de 40 % chez les hommes et 62 % chez les femmes. Cet important rajeunissement de la population est également noté dans 5 communes qui nous sont très proches : l'étude sur les 263 communes du département classe celles-ci en fonction des caractéristiques d'âge de leurs habitants :

39 communes sont classées "jeunes" et, parmi elles, 13 sont dites "les plus jeunes" ; ST ROMAIN y figure avec LA SEAUVE, STE SIGOLENE, ST PAL, ST VICTOR et RAUCOULES.

A l'inverse, bien sûr, notre pourcentage des plus de 60 ans est parmi les plus bas :

France entière	: 20 %	
Haute-Loire	: 24,8 %	
St Romain	: 18 %	tandis que, pour 85 communes

du Département, ce taux est supérieur à 35 %. Avec ce taux, nous aurions sur la Commune 125 personnes de plus au-delà de 60 ans.

Une population plus "active".

Tandis que le taux d'activité (nombre d'actifs pour 100 habitants) est de 44,3 % pour la FRANCE, il est de 42,1 % pour la Hte-Loire, mais de 45,4 % à ST ROMAIN. Mais, l'évolution du travail féminin a été très importante au cours des 15 dernières années : pour la Hte-Loire, et sur 100 femmes de 20 à 59 ans, 57 étaient actives en 1975, 67 en 1982 et 71 en 1990. Aujourd'hui, ce taux d'activité des femmes est de

- 70 % pour la FRANCE
- 71 % " la Hte-LOIRE
- 74 % " ST ROMAIN.

On note, également, un accroissement important de la mobilité des personnes au travail. Sur 100 actifs, le nombre de ceux qui travaillent en dehors de leur commune de résidence est de

- 52,3 % pour la FRANCE
- 43,4 % pour la HTE-LOIRE
- 56,1 % pour ST ROMAIN.

Tous ces éléments confirment bien l'évolution importante et très nette de ces 10 dernières années : une population plus nombreuse, plus jeune et plus active. Tout laisse à penser qu'au cours des 3 dernières années (90 - 93) qui ont suivi le recensement, cette évolution s'est poursuivie. C'est en tout cas une certitude en ce qui concerne l'excédent des naissances, puisque depuis Mars 90 à ce jour, nous avons enregistré 26 décès et 31 naissances, soit + 5.

MARTIN GUICHARD AUPRES DU PRESIDENT BARROT

=====
Monsieur Jacques BARROT, notre député et Président du Conseil Général, devant l'ampleur et la multitude de ses tâches, vient d'engager un attaché parlementaire basé à YSSINGEAUX. Celui-ci, Martin GUICHARD, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques à PARIS, est un enfant de ST ROMAIN : il est le petit-fils de M. et Mme Joseph CORNUT, bien connus de tous les anciens de la Commune ; ses parents sont toujours restés très fidèles à ST ROMAIN où ils ont une résidence secondaire.

Notre Commune se réjouit de cette présence d'un de ses enfants auprès du Président BARROT.

Nous disons nos félicitations à Martin GUICHARD et lui souhaitons bon travail dans ses nouvelles fonctions.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

INAUGURATION DES TRAVAUX DE L'EGLISE

=====
Après plus de 2 ans de travaux, dont 7 mois durant lesquels elle avait du être fermée, notre église restaurée a pu être rendue à ses paroissiens le 22 Mai. Les travaux intérieurs lui ont redonné un très bel aspect architectural, tandis que chacun a pu admirer la belle restauration des boiseries du choeur, un éclairage qui met en valeur ses vieilles pierres, et une excellente sonorisation, sans oublier la belle sculpture restaurée au-dessus du porche d'entrée de l'église.

C'est le 20 Juin, qu'à l'invitation du Conseil Municipal, a eu lieu la cérémonie d'inauguration. Après la messe célébrée devant une nombreuse assistance par le Père CHAMBON, représentant notre évêque Monseigneur BRINCARD, c'est une foule importante qui se dirigeait vers la salle des fêtes, écoutant au passage nos musiciens, heureux de saluer ainsi nos invités par quelques morceaux bien choisis.

Notre maire accueillait alors les personnalités nombreuses qui honoraient ce jour-là notre commune : le Président du Conseil Général, Jacques BARROT, le sénateur GOUTEYRON, les conseillers généraux PLOTON, JANUEL et MARCON, les maires et adjoints des communes voisines et, bien sûr, le Père BANCEL, notre curé, les membres du Comité Paroissial et les Présidents des Associations et Sociétés de ST-ROMAIN.

Dans son mot d'accueil, il retraçait l'historique de ces travaux de restauration et se félicitait de cette belle réalisation qui remettait en valeur un élément important du patrimoine architectural de notre Commune, rappelant que dans les vieilles pierres de cette église était inscrite la mémoire de huit siècles d'histoire de la plupart des familles de ST ROMAIN. Il félicitait Messieurs GOULOIS et GUYONNET, architectes, et toutes les entreprises dont il soulignait l'excellente qualité professionnelle et remerciait tous ceux qui avaient apporté subventions et dons, soulignant la particulière générosité de très nombreuses familles de ST ROMAIN (habitants et résidents secondaires) puisque la souscription lancée par le Comité Paroissial avait permis de récolter 216.000 Francs.

Dans leurs réponses, Messieurs Régis PLOTON et le Président BARROT disaient leur joie de cette belle restauration et félicitaient la commune pour l'attention portée à son patrimoine, Monsieur BARROT indiquant que les seules églises inscrites ou classées "monuments historiques de la Haute-Loire" atteignaient le chiffre très important de 260.

Nous ne reviendrons pas, dans ce bulletin, sur ces travaux que vous connaissez bien. Nous pensons, par contre, que vous serez intéressés par quelques éléments d'histoire de notre église, redécouverts dans les archives à l'occasion des recherches intéressant les travaux :

- Les premières mentions précises sur l'église de ST ROMAIN se trouvent dans le cartulaire de ST-SAUVEUR-EN-RUE en 1190 (page 38) et en 1265 (page 152). Nous ne connaissons pas, bien sûr, la configuration de l'église à cette époque, mais, les sondages effectués dans la nef et un certain nombre de témoins architecturaux permettent d'avancer l'hypothèse d'une église primitive à nef unique, à arcatures aveugles assez basses et massives.
- C'est au cours des XVe et XVIe siècles que, pour agrandir l'église, on perce sa voûte pour créer de petites chapelles latérales ; la première est la chapelle Nord-Est, voûtée sur croisée d'ogives : c'est la chapelle actuelle dite "de la Sainte-Vierge". Deux autres sont ainsi percées du même côté Nord-Est, puis, on étend ces petites annexes au côté Sud. Et à la fin du XVIème siècle, on réunit ces chapelles entre elles pour créer les 2 nefs latérales actuelles. C'est aussi de cette époque que date le porche d'entrée actuel.
- Mais tout ceci a certainement ébranlé la structure de l'église et, en 1706, Claude de la Rochemond, évêque du PUY ordonne la démolition de la voûte en pierre qui est alors remplacée par un plafond lambrissé.
- En 1773, on proclame les travaux de construction du clocher
- En 1783, on décide la construction du beffroi en bois de chêne. Il est toujours là, en parfait état, avec ses 3 cloches actuelles ; il porte, gravé dans le bois, la date de 1784.
- En 1791, c'est la Révolution, et, en application de l'arrêté du 15 ventôse, notre clocher est en partie démoli.
- En 1810, il est relevé et réparé.
- En 1822, d'importantes réparations sont entreprises sur le toit et une partie du plafond en très mauvais état.
- En 1839, grosses réparations sur le mur Sud et à la voûte de la nef sud, ébranlés à cause d'un déchaussement de 2 mètres dû à l'enlèvement du mur de l'ancien cimetière.
- En 1841, importants travaux pour l'agrandissement du chœur.
- Entre 1861 et 1863, des réparations de l'église sont portées sur les budgets communaux pendant plusieurs années.
- En 1865, on projette l'érection d'une flèche au clocher ; ce projet n'aura jamais de suite.
- En 1881, le curé d'alors s'inquiète et note dans son journal : "Il y avait encore auprès des pilastres la base des arceaux ayant autrefois soutenu une voute en pierre (doubleaux). Nous venons de les faire disparaître aux risques de nuire à la solidité de l'église mais pour contribuer à son élargissement".
- En 1900, l'évêque du PUY engage à nouveau le curé à faire exécuter au plus tôt les réparations de l'église.
- En 1910, c'est la voute de la nef de la Sainte-Vierge qui est signalée "en piteux état et nécessitant quelques reprises impérieuses".
- En 1925, adjudication publique pour la restauration de la toiture.
- En 1933, toujours pour consolider, on démolit le plafond lambrissé et l'on met en place, sous le toit, la voute en béton que nous venons de démolir.
- En 1950, lors de la réfection de la tribune, le curé note dans son journal : "Lorsque le maçon a démolit le vieux crépissage vers la porte de la tribune, il a découvert à la place de la porte actuelle

une belle fenêtre en ogive..." Cette belle fenêtre romane avait été à nouveau bouchée et nous l'avons maintenant redécouverte et restaurée.

Toute cette petite histoire puisée dans nos archives est intéressante car elle montre bien - et nous l'avons vérifié au cours des travaux - à quel point les modifications importantes entreprises il y a plusieurs siècles ont fragilisé la structure de l'église, entraînant par la suite d'innombrables réparations qui, faute d'argent et de moyens, n'ont jamais réglé sérieusement les problèmes de cette fragilisation initiale.

Nous pouvons penser aujourd'hui, qu'après les importants travaux de consolidations qui viennent de s'achever, la structure de l'église est maintenant bien bloquée. Les jeunes qui naissent maintenant pourront sûrement répondre à cette question dans 70 ou 80 ans.....

LE PROJET MAIRIE - POSTE

=====

Ce projet, dont nous avons parlé dans nos derniers bulletins, est maintenant bouclé :

- Le permis de construire va être déposé dans les tout prochains jours.
- L'appel d'offres public est prêt à être lancé.

Les travaux pourront, sans doute, commencer en Octobre et s'étaler sur une année. Ce nouvel ensemble serait donc prêt en même temps que la déviation qui libèrera l'accès de la mairie et de la poste de toute la circulation actuelle.

Rappelons que ce projet comporte la création d'un appartement en duplex, de 100 m2 environ, à entrée indépendante. Le financement de ce logement sera assuré par l'Office Départemental H.L.M., ce qui soulage, de façon importante, les finances de la commune pour ce projet.

Les personnes qui sont intéressées par ce logement (sans doute disponible en Octobre 94) peuvent se faire connaître à la mairie, où elles pourront prochainement consulter les plans.

Sachez, également, concernant la mairie, que le matériel informatique est en cours d'installation. Nous avons passé notre commande en même temps que ST PAL et sur le même matériel ; ce matériel équipe déjà ST VICTOR, ce qui permettra à nos trois secrétariats de s'épauler éventuellement en cas de besoin. Nous avons reçu pour cet investissement une subvention de 23.000 F qui représente à peu près la moitié de la somme engagée.

ZONE D'ACTIVITES DE CHAMBAUD

=====

Dans la grisaille et l'inquiétude qui caractérisent bien souvent aujourd'hui la situation économique générale, le Syndicat Intercommunal DUNIERES - ST.ROMAIN - RIOTORD est heureux de voir aboutir le premier projet industriel sur le site de CHAMBAUD : c'est la Société LEYGAPLAST de RIOTORD qui, dans le cadre de ses projets de développement, va entreprendre dans les tout prochains jours la construction d'une nouvelle usine.

Le permis de construire est accordé, les réponses aux appels d'offres lancés par le Syndicat viennent d'être ouvertes et les marchés sont en cours de signatures. Sauf obstacles de dernière minute, les travaux doivent commencer dès la deuxième quinzaine de JUILLET pour s'achever le 15 Décembre prochain.

Cette usine doit donc entrer en fonctionnement pour le 1er Janvier prochain. Il s'agit d'une usine de plastique, implantée dans un bâtiment couvert de 2.800 m², et qui emploiera, au départ une trentaine de personnes.

Le bâtiment sera construit par le Syndicat Intercommunal, sous la forme "Usine-Relais", avec un contrat de location-bail sur 15 ans ; les aménagements techniques spécifiques sont directement pris en charge par l'entreprise.

Nous disons un grand bravo à la Société LEYGAPLAST qui, dans cette période difficile, manifeste, par cette construction, sa confiance dans l'avenir et son attachement à notre petite région. Nous lui souhaitons "BONNE CHANCE" et formons pour elle des vœux de bon développement dans les prochaines années.

AGRANDISSEMENT DU LOTISSEMENT DE VINCON

=====

C'est en 1984 qu'avaient été aménagés les 12 premiers lots de ce lotissement, après qu'on ait mis en place les grosses infrastructures de départ : eau, grosse conduite d'égoûts, électricité, etc... A ce jour, 10 lots ont été vendus, sur lesquels 11 logements sont implantés.

Devant l'accroissement de population de la commune, le Conseil vient de faire établir un projet de développement pour 12 lots supplémentaires. Nous sommes en attente de l'autorisation préfectorale nécessaire ; une première tranche portera sur un ensemble de 7 lots, dont 3 seront réservés à l'Office Départemental d'H.L.M. qui y construira 4 logements locatifs de même type que les 2 maisons actuelles. Le démarrage des travaux, pour ces 7 lots, dépendra des délais de l'Office H.L.M., qui ne nous sont pas encore fixés ; dans la meilleure hypothèse, les travaux pourraient se faire à l'automne ou être éventuellement repoussés en 1994.

LA DEVIATION

=====

Les travaux de la 2ème tranche viennent de reprendre, après que le Conseil Général ait débloqué une enveloppe de 4 millions de francs, au titre de l'année 93 et adjugé les travaux à l'entreprise MOULIN de MONISTROL.

Des règlementations très strictes ont empêché la création d'un passage protégé en surface, destiné à permettre aux riverains du chemin de GAUTHIER la traversée piétonne de la route. Après accord avec le Conseil Général, une étude est en cours d'achèvement pour la réalisation d'un passage souterrain correctement aménagé ; il facilitera, également, le passage des jeunes qui se rendent à pied au stade.

Selon le programme du Conseil Général, il resterait, au programme 1994, les abords et les revêtements, et, la déviation pourrait alors être mise en service à l'automne 94.

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR

A L'ECOLE PRIVEE DU BOURG

Au moment où va s'achever notre année scolaire, et après les nouvelles données dans les ECHOS de Noël, rappelons quelques éléments importants de la vie de notre école depuis JANVIER dernier :

- A l'occasion du Mardi Gras, parents et enfants se sont retrouvés pour une après-midi costumée à la salle des fêtes et une traditionnelle dégustation de crêpes.

- Comme l'an passé, les élèves du Cours moyen ont participé au Concours de la Prévention Routière à STE-SIGOLENE ; 5 enfants y ont obtenu leur certificat. Bravo à ces bons automobilistes de demain.

- Une activité nouvelle et appréciée a été mise en place cette année : Monsieur Alain POULAKIS, de MONISTROL, vient, une fois par semaine, enseigner la musique aux élèves du CP au CM2.

- Enfin, l'année se termine sur un mois de JUIN chargé d'aventures variées :

- une grande rencontre sportive sur le stade de RIOTORD, où tous nos "petits sportifs" se sont affrontés avec beaucoup d'enthousiasme. Sur 6 écoles, les enfants de ST ROMAIN sont arrivés en tête et ont obtenu une coupe.

- les 17 et 18 Juin, les classes de Madame MICHEL et de Mademoiselle SUC ont fait un voyage de 2 jours en PROVENCE : à NIMES, visite des célèbres arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne. Découverte du magnifique village des BAUX-DE-PROVENCE, puis du Moulin de DAUDET. Visite de la ville d'AVIGNON en petit train touristique.

- les enfants de la maternelle ont joué aux apprentis jardiniers, aidés par un groupe de jeunes du CHAMBON-FEUGEROLLES et, à leur grande joie, ont rapporté à la maison radis, salades, etc... Ils ont clôturé l'année par une journée au zoo de ST-MARTIN-LA-PLAINE, dont ils sont revenus émerveillés et enchantés.

Concernant la prochaine rentrée scolaire, l'école prévoit de mettre en place une CANTINE pour les enfants. Les démarches nécessaires sont en cours ; les parents seront informés en temps utile.

A L'ECOLE PUBLIQUE DE LICHEMIALLE

Quelques informations générales :

L'école accueille les enfants depuis la petite section maternelle jusqu'au Cours moyen. Horaires scolaires : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30. Possibilité de garderie, cantine et études surveillées. Accueil continu possible de 7 H 30 à 17 H 30.

Deux grands axes ont guidé, cette année, les activités de l'école :

- L'aménagement des extérieurs : amélioration du cadre de vie, favoriser l'accueil des petits.
- Une classe de mer à ST JEAN DE LUZ, à la découverte du Pays Basque.

Ces projets n'auraient pu être réalisés sans l'efficacité et le concours financier des parents d'élèves et de leur Association. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé.

Les élèves, eux-mêmes, vous parlent maintenant de leurs activités. Les aînés n'ont cette année que 9 ans. On leur pardonnera, sans doute, quelques maladresses d'expression :

1er trimestre :

- Nous avons fait du tennis à ST ROMAIN LACHALM avec le maître ; nous y allions en vélo.
- La fête de Noël s'est déroulée à l'école, en présence de nos parents. Nous avons fait nous-même un montage de diapositives et de musique. Les diapositives avaient été prises au Maroc et en France, par un parent d'élèves. Nous avons fabriqué des maracas et des percussions, puis, nous nous sommes enregistrés. Le sujet du conte était la recherche de l'eau dans le désert par cinq femmes. Nous avons ensuite travaillé sur le thème de l'eau et de sa pollution.

2ème trimestre :

- Il y a eu une rencontre de foot à LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE, avec les enfants de LA CHAPELLE D'AUREC et de LA SEAUVÉ. Nous avons appris le jongle, le tir au pénalty.
- Avec les maîtres, nous avons décidé d'aménager le pré. Pour en avoir une idée, nous sommes allés voir le gymnase de ST PAL DE MONS, puis, nous avons réalisé une maquette en bois et en carton. Le matériel a été installé le 18 Juin.

3ème trimestre :

- En mai, a eu lieu une visite au Musée d'Art Moderne de ST-ETIENNE, ce qui nous a donné des idées pour décorer le pignon de l'école.
- La cartonnerie du CROUZET nous a reçus pour une visite de l'entreprise qui travaille à partir de déchets.
- Enfin, nous partons la semaine prochaine en classe de mer à ST JEAN DE LUZ et nous revenons pour la fête de l'école qui a lieu le 4 juillet.

CALENDRIER DES FETES DU 2ème SEMESTRE 1993

18 Juillet	:	Kermesse des Ecoles (APEL - OGEC)
31 Juillet	:	Bal familial (SAPEURS-POMPIERS)
31 Juillet	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
7,8,9 Août	:	Fête Patronale
15 Août	:	Soupe aux choux (LE BON AIR)
20 Août	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
29 Août	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
12 Septembre	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
18 Septembre	:	Soirée musette (COMITE DES FETES)
21 Novembre	:	Concours de belote (COMITE DES FETES)
12 Décembre	:	Concours de belote (A.F.N.)
18 Décembre	:	Colis de Noël (COMITE DES FETES)

UN BEAU PROGRAMME DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de la Vallée de la Semène vous propose cette saison 3 soirées sur le thème "Gastronomie, Terroir et Traditions" en collaboration avec des restaurants locaux. Ces animations sont là pour nous rappeler que notre passé est riche en folklore et fait de traditions diverses. Cela permettra aux habitants de notre région de se souvenir et aux autres de découvrir.....

VENDREDI 16 JUILLET :

A la Ferme-Auberge "Les Granges" à LA SEAUVE SUR SEMENE : Musiques d'Auvergne avec la Compagnie du Boeuf Noir : accordéon diatonique, cabrette, vielle. "En ce monde musical fait de contrastes, le mouvement vif des polkas tantôt gracieuses, tantôt guerrières, s'oppose aux airs nostalgiques des valses et regrets....".

VENDREDI 30 JUILLET :

Au Restaurant "L'ESCALE" à ST DIDIER : DIATONIC TRIO ou Musique pour 3 Soufflets.

VENDREDI 10 SEPTEMBRE :

A l'Auberge du VELAY, à ST DIDIER : Soirée "CONTES" animée par Jean PORCHEROT. Pour vos réservations à ces diverses soirées, contacter

L'OFFICE DE TOURISME
5, Rue de la République - 43140 ST DIDIER-EN-VELAY
Tél. 71.66.25.72

DES NOUVELLES DE NOS SOCIETES

ANNIVERSAIRE AU COMITE DES FETES :

1973 - 1993, un 20ème anniversaire n'est jamais indifférent : 20 ans, c'est l'âge du Comité des Fêtes, peut-être l'occasion d'une fête, d'une joie pour cet heureux évènement.

C'est en effet le 8 Mai 1973 que Monsieur Jean-Louis FONTBONNE, aidé bien sûr de quelques membres bénévoles, lançait cette merveilleuse idée de créer dans la commune de ST ROMAIN cette nouvelle association du COMITE DES FETES. En Septembre 1973, suivait également la création d'un groupe de majorettes sous la baguette d'Isabelle SAGNOL. Tout ne fut pas toujours facile, mais, grâce au sérieux, au travail et à la compétence de tous ses membres, le Comité était bien lancé. Tous ensemble, avec le même enthousiasme, partageaient le même but : animer et faire vivre dans la joie notre petite commune de ST ROMAIN.

Qui ne se souvient, en effet, de ces folles soirées (stockar, motoball, fête de la bière) et de tout ce qui a permis, par la suite, de donner plus de vie à ST ROMAIN et de répondre présent à la construction de notre salle des fêtes, et, plus récemment, au renouveau de notre église.

Si tous ces succès ont été savourés par tous, nous n'oublions pas non plus les revers qui ne nous ont pas été épargnés, mais le souffle, le courage et la compétence de toutes et de tous ont toujours permis de surmonter les difficultés rencontrées. Et le Comité, 20 ans après, est toujours là, bien présent et tout au long de l'année, nous retrouvons son équipe pour :

- la soirée costumée du carnaval, le bal de la St JEAN, la vente des brioches, notre fête patronale organisée en accord avec toutes les sociétés de ST ROMAIN, notre soirée-choucroute, notre concours de belote, sans oublier, bien sûr, le colis de Noël des Anciens, traditionnellement offert par le Comité.

Nous ne voulons pas oublier aussi la compréhension constante et la bonne entente que nous avons toujours trouvées auprès de nos municipalités qui ont toujours favorisé notre tâche. Tout ceci ne se fait pas sans parfois quelques nuisances, bruit ou dérangements pour certains, mais, avec la compréhension de tous, nous voulons continuer à répandre bonne humeur et joie dans notre ST ROMAIN.

Mais, il est sans doute temps de conclure en vous souhaitant de bonnes vacances. Nous espérons vous retrouver tous le 18 SEPTEMBRE au cours de notre soirée-choucroute et bal-musette, et d'ores et déjà, nous invitons toute la population de ST ROMAIN et environs à l'apéritif qui vous sera offert gracieusement par notre Comité à l'occasion de ce 20ème anniversaire.

LE COMITE DES FETES

DES NOUVELLES DU FOOT :

"L'ESPERANCE SPORTIVE de ST ROMAIN" tient le coup, notre Foot va bien ; disons même que si l'on commence par le bas de l'échelle, pour notre équipe de débutants - Poussins et pupilles - tout est pour le mieux : nos enfants n'ont pas peur des entraînements, ils sont très assidus et très motivés.

Disons, aussi, un grand bravo à notre équipe féminine qui relève bien le moral de notre Club ; elles viennent de terminer 4ème de leur poule. Si 6 joueuses nous ont quitté, la relève est dès maintenant assurée pour la saison prochaine.

Quant à nos seniors, ils ne participent pas assez aux entraînements, et, c'est dommage, car, les matchs en souffrent. Mais, nous espérons qu'ils vont prendre exemple sur nos jeunes licenciés.

L'ESPERANCE SPORTIVE lance également un appel pour recruter d'autres joueurs : seniors, juniors, féminines, pupilles-poussins et débutants, ainsi que des dirigeants. Nous souhaitons aussi que notre appel soit entendu des parents de nos jeunes licenciés, car, nous avons besoin d'eux et nous leurs serions reconnaissants de nous aider avec leurs véhicules pour conduire les enfants aux matchs. Pour toutes ces activités, merci de prendre contact avec M. Gilbert GUILLAUMOND (Tél. 71611687).

Enfin, notre club tient à remercier bien vivement toutes les personnes qui entretiennent le terrain de foot, ainsi que la municipalité pour les travaux qui sont entrepris pour la rénovation de la pelouse.

"Le Président de l'ESSR"

"LE BON AIR"

Cette année, le "Bon Air" participait au concours national à ST-JEAN-DE-LUZ et régional à LA CELLE-SUR-DUROLLE. Les résultats des années précédentes nous ont permis d'accéder en division d'excellence. A ce niveau, nous devions présenter un morceau de plus que dans la catégorie inférieure (un imposé et deux au choix) et surtout y apporter une touche personnelle dans l'interprétation. Notre manque d'expérience, à ce niveau, ne nous a pas permis, cette année, de confirmer nos résultats précédents. Notre dernière place au concours national, avec seulement 103 points / 150, a été ressentie par tous comme un échec, même si nous finissons devant ceux qui n'ont pas osé se présenter. Mais, dans cet échec, nous trouverons un peu plus de force et de maturité pour préparer le concours 1994 à NIVILLAC (Morbihan).

Nous nous préoccupons, également, de l'avenir du "BON AIR" à plus long terme. En effet, depuis fin Janvier, des cours de solfège ont été organisés du CP au CM2, 2 heures par semaine, avec l'aide d'un professeur de solfège agréé. Nos différents contacts entre la municipalité et la Direction Départementale de Jeunesse et Sports nous permettent d'envisager l'ouverture d'une classe de technique instrumentale extra-scolaire, dans le cadre d'un contrat d'adaptation du temps de l'enfance (CATE). A la prochaine rentrée scolaire, des inscriptions seront organisées afin de démarrer début Octobre. Nous espérons que tous ces efforts pour la formation permettront aux plus jeunes de découvrir la musique avec de meilleures bases et assurer ainsi l'avenir du "BON AIR".

TWIRLING

L'année 92 - 93 s'est terminée en beauté pour le Club de Twirling de ST-ROMAIN.

Elles ont, en effet, remporté la coupe de la Ligue en obtenant le plus de points, toutes catégories confondues, au Concours Régional Auvergne de CELLES-SUR-DUROLLE.

Durant le mois d'octobre 92, elles ont participé à un stage de Gym-Danse-Bâton, avant de "monter" des individuels, Duos et Groupes, pour les différents concours auxquels elles devaient participer. Les Concours, Départemental et Régional, se sont déroulés respectivement à ST-HEAND (Loire) et LA VERPILLERE (Isère), car, nous sommes en effet rattachés à la Ligue du LYONNAIS afin de pouvoir concourir dans de meilleures conditions, sans oublier ceux de ST-PAL-EN-CHALENCON et AURILLAC où nos twirlers se sont toujours bien classés.

Mlle Christelle GUERIN a participé et passé un stage d'Aide-Monitrice 1er échelon, qui s'est déroulé à CREMIEU, pendant 5 jours. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elle a réussi brillamment ce stage et devient ainsi Aide-Monitrice diplômée. C'est donc dans les meilleures conditions que nous allons commencer la saison 93 - 94.

A ST-ROMAIN, IL Y A 100 ANS

Un nouveau Conseil Municipal

A la suite des élections de Mai 1892, le Conseil Municipal est composé de Joseph du PELOUX, Maire, Jean Marie FAUGIER, adjoint, et des conseillers Augustin HEYRAUD, Antoine CHAUSSE (dit Tony), Joseph GATTET, Jean Baptiste DECELLIERE, Jean Marie HEYRAUD, Augustin CONVERS, Jean Marie VEYLON, Pierre GUILLAUMOND, Augustin MOUNIER et Benoit FAUVET.

Le budget de 1893, voté par ce Conseil, s'élève à 6.897 Frs 27 ! La Commune n'est pas riche : une circulaire du Sous-Préfet demande au Conseil de voter une somme pour la célébration de la fête du 14 Juillet, aucune somme n'étant prévue au budget. La délibération du Conseil est la suivante : "Le Conseil Municipal, vu le peu de ressources de son budget et les travaux très pressés de la campagne en ce moment, laisse à la faculté de tous le soin de donner le plus d'éclat possible à la fête nationale et prie Monsieur le Maire de prendre sur le budget la somme de 30 Frs pour distribuer ce jour-là et en cet honneur des bons de pain à tous les pauvres". Quelques jours plus tard, le Conseil vote cependant 30 Frs pour l'achat de drapeaux.

La voirie communale

On la retrouve à l'ordre du jour de tous les Conseils ; elle constitue, avec les remboursements d'emprunts, la plus lourde charge du budget. Les impôts d'alors s'expriment en "centimes" ; il y a des centimes ordinaires, spéciaux et extraordinaires. Mais, la plus grosse ressource budgétaire est constituée par des "journées de prestation" : en 1893, le contribuable d'alors doit 3 journées de prestation par an à la commune et l'ensemble est estimé, pour l'année, à l'équivalent de 1.309 Frs 20. Tout le monde est donc mis au travail pour l'entretien des chemins.

La route de St Romain à Ste Sigolène, dite alors "chemin vicinal n° 1" est l'objet de nombreuses discussions. Le Conseil donne son accord pour son élargissement et décide d'acquérir les terrains nécessaires. Puis, un rapport de Monsieur l'Ingénieur propose que ce chemin vicinal soit classé dans le réseau des chemins de grande communication, mais il précise que pour cela "il doit être amené en bon état de viabilité", ce qui demande une dépense estimée à 5.100 Francs. Lors d'une séance suivante de cette même année 1893, "le Conseil ayant délibéré donne son approbation au projet de Monsieur l'Ingénieur et vote la somme de 5.100 Frs à prendre sur un emprunt à la Caisse des Dépôts, remboursable en 25 ans à 3 %. Il vote donc une surimposition de 324 Frs 36 par an pendant 25 ans". C'est donc ainsi qu'est né le CD 43 actuel dont on peut rappeler qu'il a été classé il y a 2 ans par le Conseil Régional d'Auvergne en voie de catégorie I.

Il est également question de CHAMBAUD : "Monsieur le Maire fait connaître au Conseil le rapport et les plans de Monsieur l'Ingénieur ordinaire sur la route vicinale n° 2 de St Romain à Riotord. Après délibération, le Conseil demande que ce chemin soit nouvellement tracé sur la partie qui traverse le village de CHAMBAUD, vu que dans cette partie il est complètement impraticable, soit comme pentes, soit comme tournants de route".

On se préoccupe de la Poste

Après quelques échanges de correspondance avec le Directeur des Postes du PUY, le Conseil prend la délibération suivante pour obtenir un service complet de Poste à ST ROMAIN : "Le Conseil Municipal, désireux d'améliorer dans la commune le service de la Poste qui laisse beaucoup à désirer, puisque les lettres venant de Paris ou de toutes autres directions, mettent 3 jours pour arriver, en restant 24 heures à ST DIDIER, émet le voeu d'avoir un bureau de poste et un facteur-boitier prenant le courrier chaque jour à la gare, et, dans ce but, s'engage volontiers à fournir pendant 18 années le local nécessaire à l'installation dudit bureau et au logement du titulaire. Le Conseil s'engage en outre à faire l'achat d'un indicateur, système THIERRY".

Tout ceci se passait, il y a 100 ans, en 1893. C'est dans la continuité des efforts des conseils municipaux qui se sont succédés au fil des années que s'est construit, petit à petit, notre ST ROMAIN d'aujourd'hui.... et la vie continue.